Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 464

Artikel: Les expositions

Autor: S.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262089

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de regarder en arrière, elle aurait pu être tentée de faire sentir à ses anciennes collaboratrices ses souffrances personnelles. Son dernier message à l'Union a été un enseignement; comment il est possible de placer sa propre vie dans un ensem-ble plus large.

A DE MONTET



Les Expositions

Les feuilles commençaient à peine de jaunir que déjà s'ouvraient à Lausanne les expositions de peinture; il paraît que nous en aurons durant tout l'hiver une ou deux par semaine. Admirable

ténacité des artistes, les premières victimes des temps difficiles que nous vivons. Nous avons vu des toiles de Violette Niestlé, de Denyse Michel, de Juliette Mayor: des jeunes qui promettent beaucoup. M^{IIe} Mayor se jette à corps perdu dans la couleur, elle se grise de couleurs, si bien qu'elle en oublie parfois les valeurs et les variations que les plans apportent aux valeurs. C'est une travailleuse de beaucoup de mérite. sculteurs et décorateurs, que préside Mile Germaine Ernst, a trouvé une formule nouvelle pour maine Ernst, a trouvé une formule nouvelle pour l'exposition qui s'est ouverte le 19 octobre, au numéro 33 de la rue de Bourg, dans un appartement obligeamment mis à sa disposition par MM. Trivelli et C'e, droguistes, et qui deviendra, dit-on, une nouvelle galerie; c'est l'exposition des « quatre prix »: 25, 50, 100 et 200 fr. Les artistes se mettent au goût du jour, s'inspirent des mé-thodes commerciales les plus modernes. Espérons que cette formule leur réussira et attirera les amateurs.

Cette exposition est fort intéressante, a de la tenue, bien qu'on y trouve, çà et là, quelques traces d'amateurisme, qui est la plus vive critique à faire à l'art des femmes. Une vingtaine d'artistes y exposent une centaine d'œuvres: gravures, huiles, aquarelles. On y trouve les vaillantes aînées, si jeunes de cœur et d'esprit: Mie Lina Gloor, toujours fidèle, Mme L. Contat, Mie Vuille-Oloof, toljours indet, M™e L. Contat, M™e Villie-min, dont les œuvres ont tant de frafcheur; M™e V. Diserens a éclairci sa palette et nous montre un port d'Ouchy fout bleu; elle est suivie par bon nombre de ses excellentes élèves, bonnes graveuses, ou peintres de mérite. M™e S. Randin-Recordon, qui voulut bien, lors de la votation, fétérale sur la revision de la Constitution, pein-fétérale sur la revision de la Constitution, pein-Recordon, qui voulut pien, 1018 de la Constitution, pein-fédérale sur la revision de la Constitution, pein-les deux panneaux déplorant l'ostracisme dont dre deux panneaux déplorant l'ostracisme dont sont victimes les femmes, expose des fleurs d'excellente tenue et un paysage lumineux; Nanette Genoud est présente, au métier si habile; Mue Kroenig a rapporté de Grèce des paysages clas-Kroenig a rapporté de Grèce des paysages classiques; Mile A. Vallotton aussi est une fidèle de ce genre de manifestations. Une pléiade de jeunes: M^{lles} Ernst, Danielle Cuénod, qui est la déesse tutélaire de l'exposition, Schweitzer, I. de

Montmollin, M. Guarnieri, etc., — pour faire la pléiade, il m'en manque deux, mais elles y sont certainement inement... — promettent beaucoup.

son côté, au fond du parc Mon-Repos, dé-

vasté par une municipalité progressiste, où, cependant l'arbre aux cent écus couvert d'or automnal dit la pérennité de la nature et sa finale victoire sur les œuvres des hommes, Sophy Giauque expose, dans son atelier, ses tolles les plus récentes et d'autres moins récentes; cet ensemble permet de se rendre compte du chemin, de l'heureux chemin, fait par l'artiste au cours de ces dernières chemin, fait par l'artiste au cours de ces dernieres années. Son talent s'est singulièrement môri, humanisé, concentré; il vise à plus de simplicité, à plus d'unité; moins de lignes et moins de cou-leurs: tel est son idéal. Et si tel bouquet triomphant affirme la virtuosité de l'artiste, d'autres toioles, portraits, natures-mortes, paysages, surtett les returns mettes disentes au series. natures-mortes, disent par quelle sévère concentration l'artiste veut arriver et arrive à être simple et sévère, par quel effort persévérant elle se rapproche de l'art classique vivant.



Nouvelles des Sections.

Nouvelles des Sections.

Genève. — La réunion mensuelle de l'Association pour le suffrage féminin a réuni, l'autre soir,
4 novembre, rue Etienne-Dumont, un auditoire particulièrement nombreux. Après une introduction
de M™ Bondallaz, qui présidait la séance en l'absence de Mile Gourd, Mile Kammacher, avocate,

a fait un exposé théorique sur le fonctionnement des tribunaux de prud'hommes, sur les charges et les attributions des personnes qui, le 7 décembre prochain, y seront élues.

Ce petit droit de vote et d'éligibilité dont les femmes jouissent depuis 1932, elles doivent montre qu'elles y tiennent en allant toutes voter. Ici, des explications précises ne sont pas superflues, hommes, qui s'inscrivent d'office au Département hommes, qui s'inscrivent d'office au Département hommes, qui s'inscrivent d'office au Département de l'Intérieur, les formalités sont plus ompfliquées pour les femmes. M'le Kammacher dome tous les renseignements nécessaires à cet effet.

Ensuite se succèdent quatre des vingt-trois femmes juges qui ont exercé leur mandat depuis. 1932, et qui avaient été proposées par des pocécin-dentises es impressions de Mª Lambossy, médecin-dentiste, qui, dans le groupe XI, a fonctionne, et comme membre de cette profession, et comme maîtresse de maison; de Mª Dupont, patrome couturière, appartenant au groupe VII; de Mª Ricard, employée de commerce, nommée dans le groupe XI, et finalement de Mª Runz (groupe VII), en remplacement de Mª Runz (groupe VII), en remplacement



Carnet de la Quinzaine

Mercredi 27 novembre:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin,
Petite Salle de la Maison du Peuple, 20 h. 30:
Comment soigner le nourrisson (les maladiesles plus fréquentes, comment les prévenir),
troisième leçon du Cours public et gratuit
donné par Mile le Dr. Catherine Kousmine.
Projections mumineuses.

Jeudi 28 novembre:

Genève: Union des Femmes et Association féminne d'éducation nationale, 22, rue EtDumont, 20 h. 30: Notre Constitution fédérale, son contenu, son application, son avenir.
Dernière l'eçon du Cours public et gratuit
donné par Me Alfred Borel, avocat.

Vendredi 29 novembre:
Genève: Association pour le Suffrage féminin,
Grande salle de l'Ecole d'Etudes sociales,
20 h. 30: Le commerce et la loi (vente, bail,
contrat de travail, poursuite pour dettes), par
Mis Emma Kammacher, avocate. Dernièreleçon du Cours sur des notions de droit organisé par l'Association. Cartes à l'entrée.

ganise par l'Association Cartes à l'entrée, nedi 30 novembre: ienève: Salle de paroisse du Grand-Sacon-nex, 20 h. 30: Le vote des femmes, confé-rence par M. le prof. Pierre Bovet, organisée à la demande de l'Association pour le Suf-

a la uchiante de frage.

Lundi 2 décembre:

Genève: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste) publique et gratuite:

Le féminisme en Pologne et dans les Etatsballes, par Mue Gourd, secrétaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

liance Internationale pour le Suffrage.

Jeud 5 décembre:
Gesève: Amicale des Ecoles enfantines, 15 h.:
Assemblée mensuelle. Opérations administratives. Le Congrès féministe d'Istamboul, causerie par Mile Gourd.

Vendredi 6 décembre:
LAUSANNE: ASsociation pour le Suffrage, Lycéum-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30:
Soirée récréative offerte aux membres. Christine de Pisan, causerie par Mile Doleires.

Musique, thé, surprises.

Samedi 7 décembre:

musque, une; suprises.

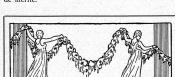
amedi 7 décembre:

Genève: Elections aux tribunaux de prud'hommes, Salle de gymnastique du Collège de
Malagnou, de 15 à 22 heures. Appel à toutes-les électrices inscrites.

BEURRE FONDU excellent

en boîtes de 1 kilo et d'une livre Très avantageux

En vente partout



A travers les Sociétés

Service Social Volontaire.

Cette Association a pour but d'unir tous ceux qui veulent faire effort pour réaliser dans leur vie quotidienne un esprit de consécration en s'eneant à rendre un service social déterminé. Elle existe à Genève depuis plus de vingt ans, et elle n'a pas cessé de rendre de grands services: visin'a pas cesse de renure de granus services: visi-tes à des isolés, ménages, promenades d'enfants, raccommodages, transports en auto, lectures, dé-marches de tous genres, journées de campagne, que ne lui at-ton pas demandé? Mais son acti-vité pourrait être bien plus grande encore et plus développée si les volontaires étaient plus nom-

Venez donc au Service Social Volontaire, vous tous, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, qui disposez d'un peu de temps et désirez faire quelque chose pour votre prochain. Il y a du travail pour chacun dans la mesure de ses capacités. Quelle que soit l'activité qu'ils acceptent, les volontaires ont toujours l'occasion de ré-pandre un peu de joie et d'aider les autres à vivre. N'est-ce pas le meilleur moyen d'oublier vivre. N'est-ce pas le meineur moyen u duminer ses propres soucis? Pour fous renseignements, demandes, ou offres de service, s'adresser au bureau du S.S.V., place du Bourg-de-Four, 24, ouvert de 9 h. à 12 h., jeudi excepté.

(Lé S.S.V. ne se charge pas de chercher ou de procurer du travail rétribué, ni de donner des

car il n'est pas une œuvre d'assistance, mais d'entr'aide fraternelle et de coopération.)

H. T.

Union des Femmes de Genève.

Mlle Suzy Fumet-Deraisme, professeur de diction, reprendra cet hiver, à l'Union des Femmes de Genève, le cours de déclamation qu'elle avait organisé ces hivers précédents. Rappelons que ce cours s'adresse tout particulièrement aux person-nes désirant, à côté d'un travail souvent matériel, trouver un délassement de l'esprit en même temps qu'un enrichissement intellectuel.

Ce cours a lieu tous les mardis soir, à 20 h. 30,

au local de l'Union des Femmes, 22, rue Et.-Du-

Union chrétienne de jeunes filles: Cours de

Que se passet-il au Grand Hotel Montbrillant sur Clarens? A cette saison déjà avancée toutes les chambres sont occupées; on entre et sort joyeusement, et l'on se promène dans le cadre des feuillages d'automne; puis, au son d'une cloche, le silence se fait et l'atmosphère devient studieuse et recueillie.

C'est un rassemblement des Unions chrétiennes de jeunes filles de notre Suisse romande, auquel se joignent quelques branches de la Suisse alle-

des sujets qui leur tiennent à cœur. M^{III} S. de Dietrich, de Paris, a été appelée pour l'enseignement de la Bible, et sous son inspiration l'étude biblique devient une recherche profonde de questions vitales, en un appel au Plus Grand que soi. M^{III} Germaine Guex, psychanalyste, nous parle avec compétence de ce sujet: « Connaître soi-même et les autres. » M^{III} Henri Johannot déploie un esprit d'observation remarquable en traitant Le problème actuel de la famille, et Mme Exchaquet nous introduit dans La Maison de Béthanie, et nous y fait réellement revivre les petits et grands drames familiaux racontés par les contem-porains de Marthe, Marie et Lazare. Ces cours nous laissent en admiration devant celles qui savent mettre un élément nouveau dans des choses connues; puissent celles qui les ont écoutées savoir les transmettre aux groupes de jeunes filles des Unions!

Le Comité National a été nommé à nouveau, et Mme Meylan-Roud a été nommée à la place de Mue M. Chenevière, démissionnaire, à la présidence nationale. Le Bureau romand des U.C. L.F. est donc transporté à Lausanne. Souhaitons trois bonnes années de travail au mouvement des Unions romandes jusqu'à leur prochaine ren-A. B.

Eclaireuses suisses.

La Fédération des Eclaireuses suisses, qui compte aujourd'hui environ 4.000 membres, a procédé au printemps de cette année à une revision de ses statuts. C'est sur l'organisation cension de ses statuts. C'est sur l'organisation cen-trale du mouvement qu'ont porté les principales modifications. Une «Direction» et un «Comité National» ont été créés en remplacement de l'ancien Comité du Secrétariat. Grâce à ces deux nouveaux organes formés de chefs des diverses parties de la Suisse, une collaboration plus étroite sera rendue possible entre les membres dirigeants Fédération et les Associations des différents cantons.

Les commissaires et cheftaines élues par l'Assemblée générale d'avril dernier comme membres de ces deux Comités sont: pour la Direction: Mile Yvonne Achard (Genève), Commissaire Na-tionale, Mile Violette von Schulthess (Zurich), Mile Valérie Koechlin (Büle), et Mile Denise Wer-ner (Genève); pour le Comité National: Mile H. Waeber (Berne), Mme Droin-de Morsier (Ge-nève), Mle R. Moppert (Bâle), Mme Béguelin-Bossey (Eclaireuses disséminées), Mles A. Bodmer (Zurich), Th. Ernst (Vaud), R. Preiswerk (Bâle), et A. Borgeaud (Genève). Le Comité National et A. Borgeaud (Genève). Le Comité National comprend en outre *ex officio* les commissaires cantonales.

La Direction ou Comité Exécutif a tenu sa première séance au début de mai, à Genève. Elle s'est réunie depuis lors trois fois à Berne et une nion chrétienne de jeunes filles: Cours de fois à Lausanne. Elle continuera à tenir ses réunions tantôt dans un canton, tantôt dans un Que se passe-t-il au Grand Hôtel Montbrillant autre, espérant ainsi faire le tour de la Suisse, et entrer en contact personnel avec les chefs de chaque canton. Quant au Comité National, chargé d'aider de ses conseils la Direction, il vient de siéger pour la première fois les 5 et 6 octobre dernier, à Berne. La discussion a porté principale-ment sur les questions suivantes: assurance-incendie des chalets en période de camp, préparation Cest un rassemblement des Onions enreuennes die des chalets en période de camp, préparation de jeunes filles de notre Suisse romande, auquel se d'un Camp national pour l'été 1936, formation joignent quelques branches de la Suisse alle- de conseillères techniques de la branche éclaimande. Leurs Comités, leurs déléguées vivent reuse. La prochaine session du Comité National quatre jours ensemble pour se connaître, étudier aura lieu au printemps.

Cette première réunion du Comité National, comme les séances tenues jusqu'ici par la Direction font heureusement augurer des suivantes En plein essor, la Fédération des Eclaireuses suisses regarde avec confiance un avenir qu semble lui réserver une place de jour en jour plus importante dans la vie sociale du pays.

Union des Sociétés féminines de Lausanne.

L'Union des Sociétés féminines de Lausanne vient de tenir sa première Assemblée générale sous la présidence de M^{lle} L. Comte, avocate, qui a résumé la première activité de cette Union, née des nécessités de faire des démarches et des requêtes en commun, et qui a félicité les quinze So-ciétés qui lui sont affiliées d'avoir ainsi compris les devoirs de la solidarité.

Le rapport du Comité présenté par Mme Virieux Le rapport du Comité présenté par Mme Virieux a fait un rapide historique de ce groupement: la première rencontre eut lieu le 21 novembre 1933, et le Bulletin féminin, rédigé par Mme Schnetzler, fut désigné comme organe de la nouvelle Union, à laquelle le Service social de Justice demanda de lui désigner quelques femmes disposées à accepter les charges d'une tutelle, et le Secrétariat de l'Enfance de faire des démarches pour que, dans certaines localités, des institutrices, et non pas seulement des instituteurs, soient chargées de l'orientation professionnelle des jeunes filles. M^{lle} Comte fut désignée comme présidente du Bureau, chaque présidente de So-ciété affiliée faisant de droit partie du Comité. L'Union a prêté son concours à la vente des

insignes du 1er août 1934 en faveur du service de maison et de l'apprentissage ménager, et demandé que la ristourne aux cantons fût propor tionnelle à la somme recueillie dans chaque can-ton: Vaud, qui avait recueilli 40.000 fr., a ainsi reçu 19.500 fr. L'Union a encore, sur la demande de M. Schwar, inspecteur scolaire, étudié un projet de cours pour jeunes filles libérées de l'école et sans occupations; saisie de nombreuses plaintes contre les exigences de bureaux privés de placement, elle compte étudier la réglementa-tion et le contrôle de ces bureaux, en se mettant d'accord avec le Département de Justice et Police.

La question du service de maison, annexé au règlement communal sur la protection ouvrière, a fait l'objet d'un rapport spécial de M^{III} Comte. Estimant que les rapports entre maîtresses de maison et employées ne devaient pas figurer dans un règlement sur la protection ouvrière, l'Union a adrèssé une lettre à la Municipalité; certains municipaux demandèrent alors à quel-ques femmes d'élaborer un projet de règlement. L'Union étudie la création d'un contrat-type, déjà en vigueur dans plusieurs villes, — extrê-mement souple, établissant des minima, et qui ne serait pas obligatoire. Mle Comte a însisté sur le danger d'une réglementation excessive, usessière; il faut tenir compte des conditions spécia-les de la vie familiale.

Mme Schroeder-Roorda parla de l'aide chômeuses intellectuelles, souligna le succès du thé-vente organisé le 16 octobre avec le concours de M^{les} Denise de Meuron, Andrée Foetisch et Chambettaz; la manifestation a laissé un béné-fice de 817 fr. 20; les dépenses n'ont été que de 73 fr. 60.

Bien travaillé, mesdames!